

«Les têtes intelligentes se protègent»

1. Crash test casque cycliste – Démonstration de l'effet protecteur du casque cycliste

Chaque année en Suisse, quelque 26 000 cyclistes ont un accident de la circulation routière ou chutent de leur vélo. Environ 800 d'entre eux subissent des blessures graves à la tête, dont des fractures du crâne et/ou des lésions cérébrales qui causent des dommages irréparables. 20 à 40 cyclistes accidentés succombent à leurs blessures. Le casque cycliste offre une protection optimale contre ce type de blessures. Le crash test le démontre de manière impressionnante et convaincante. La démonstration inclut également les points auxquels il faut faire attention lors de l'achat d'un casque, comment le régler et le porter, car seul un casque porté correctement peut offrir la protection espérée.

Le crash test est un instrument de mesure électronique hautement sensible permettant de simuler une chute sur la tête et ses conséquences. Une tête en bois non protégée est frappée avec un marteau en caoutchouc. L'impact est exprimé en kN (kilo-Newton; 1 kN = environ 102 kg). Une échelle allant de 1 à 10 kN indique la blessure résultant du choc. A partir de 8 kN (800 kg), il y a risque de fracture du crâne et de lésions cérébrales. Le second essai consiste à donner un nouveau coup de marteau, si possible avec la même intensité mais, cette fois, la tête en bois est casquée. Elle subit donc un impact nettement moindre (30 à 50% environ de l'intensité du premier coup). L'échelle indique des blessures bien moins graves, voire bénignes.

Cette présentation peut être combinée avec les thèmes «Sport: tous gagnants avec la sécurité», «Chutes – La sécurité pas à pas», «En forme pour conduire – Zéro pour mille» et «Loisirs et vacances en toute sécurité» sans frais supplémentaires. Prévoyez un espace additionnel d'environ 1,5 m2.



2. Coûts

Coûts (CHF)			
	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du bpa (par jour)	800	1 600	3 200
Total	1 250	2 050	3 650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservés. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur: www.presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

bpa – Bureau de prévention des accidents

Raphael Burry, conseiller Entreprises

Tél. 031 390 22 63

r.burry@bpa.ch